

Le tableau des flux de trésorerie de l'OEC

Table des matières

I. Modèle à partir du résultat net (option 1)	4
II. Modèle à partir du résultat d'exploitation (option 2)	5
III. Le détail des postes composant le tableau de l'OEC	5
A. Principe.....	5
B. Les flux de trésorerie liés à l'activité (à partir du résultat net).....	6
1. Résultat net	6
2. Élimination des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	6
a. ± Amortissements, dépréciations et provisions.....	6
b. Plus-values de cessions nettes d'impôts	7
c. Transfert de charges au compte de charges à répartir.....	8
d. Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat (compte 777)	8
e. Marge brute d'autofinancement	8
f. Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité.....	9
C. Les flux de trésorerie liés à l'activité (à partir du résultat d'exploitation)	15
1. Résultat d'exploitation.....	15
2. Charges d'exploitation calculées.....	15
3. Produits d'exploitation calculés.....	15
4. Résultat Brut d'Exploitation (RBE).....	16
5. Variation du BFRE.....	17
6. Flux net de trésorerie d'exploitation.....	17
7. Charges financières.....	18
8. Produits financiers.....	18
9. IS, hors impôt sur les Plus-values.....	18
10. Produits exceptionnels liés à l'activité.....	19
11. Charges exceptionnelles liées à l'activité.....	19
12. Variation des « Autres postes »	20
D. Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement.....	20
1. Acquisitions d'immobilisations.....	20
a. Principe	20
b. Si on dispose de l'extrait 2054 « Immobilisations » de la liasse fiscale	21
c. On ne dispose pas de l'extrait 2054 de la liasse fiscale.....	21
2. Cessions d'immobilisations nettes d'impôts.....	22
3. Réductions d'immobilisations financières	24
a. Principe	24
b. Si on dispose de la 2054 « Immobilisations »	24
c. Si on ne dispose pas de la 2054 « Immobilisations »	24
4. Variations des créances et des dettes sur immobilisations	24
E. Flux de trésorerie, liés aux opérations de financement.....	25
1. Dividendes versés	25
2. Incidences des variations de capital	26
3. Émissions d'emprunts	26
4. Remboursements d'emprunts.....	28
5. Subventions d'investissements reçues.....	28
F. Variation de trésorerie	28
1. Principe.....	28
2. Conséquence.....	30
IV. Différences essentielles entre un tableau de flux de trésorerie et un tableau de financement	30
A. Les deux types de tableaux.....	30
B. Le tableau de financement du PCG : un tableau de flux de fonds.....	30
C. Le tableau des flux de trésorerie de l'OEC : un tableau de flux de trésorerie	31

D. Les principales différences techniques entre les deux approches	31
E. Intérêt, pour la gestion de l'entreprise, d'une approche en termes de flux de trésorerie	31
F. Les limites du tableau des flux de trésorerie de l'OEC	32
V. Application	32

I. Modèle à partir du résultat net (option 1)

Remarque

Il existe deux modèles de présentation et de calcul du tableau des flux de trésorerie de l'OEC : un qui permet de déterminer le flux net de trésorerie généré par l'activité à partir du résultat net, l'autre à partir du résultat d'exploitation. Les deux autres origines des flux de trésorerie (investissements et financements) étant calculées de la même façon dans les deux modèles !

Flux de trésorerie liés à l'activité	
Résultat net	
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	
± Amortissements, dépréciations et provisions (1)	
- (+ values de cessions nettes d'impôts)	
- Transfert de charges au compte de charges à répartir	
- Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	
Marge Brute d'Autofinancement (MBA)	
- (Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité)	
- (Variation des stocks)	
- (Variation des créances d'exploitation)	
+ (Variation des dettes d'exploitation)	
- (Variation des autres créances liées à l'activité)	
+ (Variation des autres dettes liées à l'activité)	
Flux net de trésorerie généré par l'activité	
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	
- Acquisitions d'immobilisations	
+ Cessions d'immobilisations nettes d'impôts	
+ Réduction d'immobilisations financières	
± Variation des créances et dettes sur immobilisations	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	
- Dividendes versés	
+/- Incidence des variations de capital	
+ Émission d'emprunts	
- Remboursement d'emprunt	
+ Subventions d'investissements reçues	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	
Variation de trésorerie	
Trésorerie à l'ouverture	
Trésorerie à la clôture	

(1) → À l'exclusion des dépréciations sur actif circulant.

II. Modèle à partir du résultat d'exploitation (option 2)

Flux de trésorerie liés à l'activité	
Résultat d'exploitation	
+ Charges d'exploitation calculées	
- Produits d'exploitation calculés	
= Résultat brut d'exploitation	
- Variation du BFRE	
= Flux net de trésorerie d'exploitation	
Autres encaissements et décaissements de l'activité	
- Charges financières	
+ Produits financiers	
- Impôts sur les sociétés, hors impôt sur les Plus-values de cessions	
+ Produits exceptionnels liés à l'activité	
- Charges exceptionnelles liées à l'activité	
- Variation des «Autres postes»	
Flux net de trésorerie généré par l'activité	
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	
- Acquisitions d'immobilisations	
+ Cessions d'immobilisations nettes d'impôts	
+ Réduction d'immobilisations financières	
± Variation des créances et dettes sur immobilisations	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	
- Dividendes versés	
± Incidence des variations de capital	
+ Émission d'emprunts	
- Remboursement d'emprunt	
+ Subventions d'investissements reçues	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	
Variation de trésorerie	
Trésorerie à l'ouverture	
Trésorerie à la clôture	

III. Le détail des postes composant le tableau de l'OEC

A. Principe

Le tableau des flux de trésorerie de l'OEC classe les flux de trésorerie selon les trois fonctions de l'entreprise :

- Les flux générés par **l'activité**,
- Les flux relatifs aux opérations **d'investissement**,
- Les flux relatifs aux opérations de **financement**.

Remarque

Pour déterminer les flux générés par l'activité, il y a deux options possibles.

- **1^{ère} option → À partir du résultat net de l'exercice.**
- **2^{ème} option → À partir du résultat d'exploitation.**

Nous allons donc étudier en détail les postes à intégrer dans les trois fonctions mises en évidence dans le tableau de l'OEC.

B. Les flux de trésorerie liés à l'activité (à partir du résultat net)

1. Résultat net

Aucune difficulté → cf. bilan de N, dans les capitaux propres ou dans le compte de résultat de N si on en dispose !

2. Élimination des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité

a. ± Amortissements, dépréciations et provisions

Le principe est le suivant :

(681 + 686 + 687) → SAUF les dotations aux dépréciations sur l'actif circulant (1)
- (781 + 786 + 787) → SAUF les reprises sur dépréciations de l'actif circulant (2)
= Amortissements, dépréciations et provisions (hors dépréciations sur actif circulant)

(1)

Ceci correspond donc aux dotations aux amortissements, aux dépréciations sur actif immobilisé et aux provisions au sens strict. Donc il ne faut pas tenir compte des éventuelles dotations pour dépréciations de l'actif circulant (clients, VMP, etc.).

Pour connaître les dotations aux amortissements (681 à 28...), si on ne dispose pas du compte de résultat :

- Cf. 2055, « *Amortissements* », cadre A, total colonne « *Augmentation* ».
- Cf. 2055, cadre C, total colonne « *Dotations de l'exercice aux amortissements* » pour les frais d'émission d'emprunt à étaler et les primes de remboursement des obligations (681 à 481 et 686 à 169).

Pour connaître les dotations aux dépréciations et aux provisions (hors dépréciations sur actif circulant) si on ne dispose pas du compte de résultat → Cf. 2056 → Colonne « *Augmentation* ».

Puis :

$$\underbrace{\text{Total général}}_{681+686+687} - \underbrace{(\text{Dépréciations sur stocks} - \text{Dépréciations sur clients} - \text{Autres dépréciations})}_{\text{Dépréciations sur actif circulant}}$$

(2)

Ceci correspond donc aux reprises sur provisions et sur dépréciations de l'actif immobilisé au sens strict. Donc il ne faut pas tenir compte des éventuelles reprises pour dépréciations de l'actif circulant.

Cf. les annexes ou la 2056 « *Dépréciations et provisions* », colonne « *Diminution* » et prendre les reprises sur provisions réglementées + Celles sur les provisions pour risques et charges + celles sur **l'actif immobilisé**.

Pas celles sur « *Stocks* », sur « *Clients* » ni les « *Autres dépréciations* », car elles sont liées à l'actif circulant !

b. Plus-values de cessions nettes d'impôts

Attention

Il faut comprendre → « - (Plus-values de cessions, nettes d'impôts) ».

Deux cas peuvent donc se présenter : il existe une plus-value ou il existe une moins-value.

b.1. S'il existe une plus-value

Autrement dit → $775 - 675 > 0$.

Il vient

$$-\underbrace{[(775 - 675)]}_{\text{Plus value}} - \underbrace{[(775 - 675) \times \text{Taux d'IS}]}_{\text{IS sur la plus value}}$$

Donc, si on suppose un taux d'IS de 33,33 %, cela revient à inscrire → $- [(775 - 675) \times 2 / 3]$.

Exemple 1

Compte 775 = 1 600 et compte 675 = 400

On inscrira → $- [(1 600 - 400) \times 2 / 3] = - 800$

b.2. S'il existe une moins-value

Autrement dit → $775 - 675 < 0$

Rappel

Par définition, il n'y a pas d'IS sur les moins-values !

Donc, il vient → $-(775 - 675)$.

Exemple 2

Compte 775 = 400 et compte 675 = 1 600.

On inscrira → $-(400 - 1 600) = + 1 200$.

Remarque

1. On peut admettre de ne pas tenir compte de l'IS sur les plus-values, mais, dans ce cas, il ne faudra pas en tenir compte non plus dans le poste « Cessions d'immobilisations nettes d'impôts » ci-après (avec les opérations d'investissements).

Donc, à partir de l'exemple 1 ci-dessus, s'il existe une plus-value et que l'on ne tient pas compte de l'IS on n'indiquera que la plus-value → $-(775 - 675) = -(1 600 - 400) = - 1 200$.

Donc, à partir de l'exemple 2 ci-dessus, s'il existe une moins-value et que l'on ne tient pas compte de l'IS on n'indiquera que la moins-value → $-(775 - 675) = -(400 - 1 600) = + 1 200$.

2. Arithmétiquement, que l'on tienne compte ou non de l'éventuel IS sur les plus-values, cela ne changera pas la variation totale de la trésorerie.

3. Si vous ne disposez pas du compte de résultat dans le sujet, l'énoncé devra vous préciser en annexe hors liasse fiscale le montant du compte 775 (PCEA), car il n'apparaît pas dans le bilan ni dans les extraits 2054 à 2057 de la liasse fiscale.
4. En revanche, s'il le fallait, le montant du compte 675 (VCEAC) peut être retrouvé → cf cours sur la CAF, etc.

c. Transfert de charges au compte de charges à répartir

Même raisonnement que pour le TF du PCG.

- Il s'agit de tout ou partie du compte 791.
- Cf. le poste « Charges à répartir sur plusieurs exercices », en emploi dans le TF du PCG.
- Cf. 2055 « Amortissements », cadre « C », ligne « Frais d'émission d'emprunt à étaler », colonne « Augmentation ».

Attention

Ce poste viendra en « - » en termes de trésorerie.

d. Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat (compte 777)

Même raisonnement que pour retrouver le montant du compte 777 dans le calcul de la CAF.

Attention

1. Ne pas confondre le montant du 777 avec les « Subventions reçues au cours de l'exercice ».
2. D'autre part ce poste viendra en « - » en termes de trésorerie.

Rappel Comment retrouver le montant du compte 777 ?

- **1^{ère} façon** → Cf. renvois en bas du compte de résultat (après le total général des produits).
- **2^{ème} façon** → Cf. les renseignements en annexes (hors liasse fiscale).
- **3^{ème} façon** → Cf. les capitaux propres de N-1 et de N et vérifier si le poste de « Subventions d'investissements » existe, puis poser l'équation suivante :

Solde créditeur du compte subventions d'investissements (compte 13) fin N-1
+ Subventions d'investissements reçues en N (512 à 13)
- Subventions d'investissements virées au résultat en N (139 à 777)
<hr style="border: 0.5px solid black;"/>
= Solde créditeur du compte subventions d'investissements (compte 13) fin N

e. Marge brute d'autofinancement

En fait, on considère ici que les dotations pour dépréciation de l'actif circulant (et parallèlement, les reprises de dépréciations sur l'actif circulant) peuvent se transformer potentiellement en trésorerie.

La MBA est donc un sous-total de la trésorerie générée par l'activité.

Remarque

Le montant de la MBA est donc proche de celui de la CAF, mais les différences sont les suivantes :

1. Dans la MBA on considère que les dépréciations et reprises sur actif circulant peuvent se transformer en trésorerie liée à l'activité (autrement dit que les dotations sont considérées comme des « *dettes réelles* » et non « *probables* ».
2. Dans la MBA on considère que les transferts de charges à répartir liés à des frais d'émission d'emprunts ne sont pas de la trésorerie liée à l'activité.
3. Dans la MBA on est censé tenir compte de l'IS sur les éventuelles plus-values alors que dans la CAF on ne retraite pas cet éventuel IS.

f. Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité

Attention

Ici cette notion de fonds de roulement lié à l'activité est proche de la notion de BFR (calculé à partir d'un bilan fonctionnel), **Mais** dans le tableau des flux de trésorerie de l'OEC, on doit raisonner sur les valeurs nettes des éléments qui le composent (et non plus sur les valeurs brutes). Ceci est logique puisque comme indiqué dans la remarque précédente les dotations sur actif circulant sont considérées par l'OEC comme des dettes réelles et non probables.

C'est donc plus rapide et plus simple que pour le calcul du BFR du bilan fonctionnel dans lequel il faut souvent, dans les énoncés, retrouver les montants bruts de l'exercice N-1 !

f.1. Éléments à prendre en compte dans le calcul de la variation du BFR lié à l'activité

- La variation de stocks.
- La variation des créances d'exploitation.
- La variation des dettes d'exploitation.
- La variation des autres créances liées à l'activité.
- La variation des autres dettes liées à l'activité.

Remarque

De la MBA (trésorerie potentielle liée à l'activité au sens de l'OEC), on retire la variation du BFR lié à l'activité (toujours au sens de l'OEC) pour trouver la trésorerie liée à l'activité.

Ceci est tout à fait logique ! En effet, le BFR vient bien « *assécher* » la trésorerie potentielle. Plus le BFR est important, moins il y a de trésorerie !

f.2. Comment se souvenir du signe des différentes variations ?

En termes de trésorerie, les variations des éléments d'actif viennent en « - »

C'est normal, car tout élément d'actif (notamment les stocks et les créances) signifie de la trésorerie que l'entreprise ne possède pas, puisque « *non encaissée* » par définition !

En termes de trésorerie, les variations des éléments de passif viennent en « + »

C'est normal, car tout élément de passif (notamment les dettes fournisseurs et autres dettes diverses) signifie de la trésorerie que l'entreprise n'a pas décaissée par définition !

f.3. - (Variation des stocks)

On la calcule ainsi $\rightarrow - [(Stocks \text{ nets du bilan } N) - (Stocks \text{ nets du bilan } N-1)]$.

Remarque

Les stocks à prendre en compte sont les suivants :

- Stock de matières premières et autres approvisionnements,
- Stock d'en-cours de production de biens,
- Stock d'en-cours de production de services,
- Stock de produits intermédiaires et finis,
- Stock de marchandises.

Attention

Il s'agit bien de la variation du montant des stocks en valeur nette du bilan, entre deux exercices consécutifs, et pas des variations de stocks apparaissant dans le compte de résultat !

f.4. - (Variation des créances d'exploitation)

	N	N-1
<p>Avances et acomptes versés sur commandes</p> <p>+ Part des ECA, liée aux avances et acomptes versés sur commandes</p> <p>- Part des ECP, liée aux avances et acomptes versés sur commandes</p> <p>+ Créances clients et comptes rattachés en net du bilan comptable</p> <p>+ Autres créances nettes du bilan comptable</p> <p>- Autres créances hors exploitation nettes</p> <p>Notamment les comptes 462 (a) ,465 (b) ,451 (c) et créances d'IS (d) Si bilan de base qui sont incluses dans « <i>Autres créances nettes</i> » ci-dessus</p> <p>→ Cf énoncé et/ou 2057</p> <p>ou</p> <p>+ Créances d'exploitation nettes</p> <p>+ Créances diverses nettes</p> <p>- Autres créances hors exploitation nettes</p> <p>Notamment les comptes 462 (a) ,465 (b) ,451 (c) et créances d'IS (d) Si bilan développé qui sont incluses dans les créances diverses nettes ci-dessus</p> <p>→ Cf énoncé et/ou 2057</p> <p>+ Part des CCA, liée à l'exploitation</p> <p>+ Part des ECA, liée aux créances d'exploitation</p> <p>- Part des ECP, liée aux créances d'exploitation</p>	X	Y
Total	X	Y
Variation	X - Y	

(a)

Créances sur cessions d'immobilisations (462). Elles iront avec les opérations d'investissement.
 Cette information doit être donnée par l'énoncé, car elle n'apparaît pas clairement dans la 2057.
 Elles font partie des « *Débiteurs divers* » de la 2057, cadre A.

(b)

Créances sur cessions de VMP (465).
 Cette information doit être donnée par l'énoncé, car elle n'apparaît pas clairement dans la 2057.
 Elles font partie des « *Débiteurs divers* » de la 2057, cadre A.
 Elles iront avec la « *Variation des autres créances liées à l'activité* » ci-après.

(c)

Avances de trésorerie à des sociétés du groupe (451D).
 La part à LT ira avec les opérations de financement, la part à CT ira avec la trésorerie.
 On peut trouver cette information dans la 2057, cadre A, ligne « *Groupe et associés* » ou en annexe hors liasse fiscale.

(d)

Créances d'IS (444D).
 Cette information apparaît dans la 2057, Cadre A, ligne « *Impôts sur les bénéficiaires* » ou en annexe hors liasse fiscale.
 Elles iront avec la « *Variation des autres créances liées à l'activité* » ci-après.

Remarque

Par rapport au TF du PCG, on ne tient pas compte dans le tableau de l'OEC des EENE !

Remarque

Il existe mathématiquement une autre façon pour retrouver la variation des créances d'exploitation de l'OEC.
 → On peut partir du bilan fonctionnel !

Variation des avances et acomptes versés du bilan fonctionnel
+ (Variation des créances d'exploitation du bilan fonctionnel)
- (Variation des dépréciations sur créances d'exploitation du bilan)
- (Variation des EENE)
= Variation des créances d'exploitation de l'OE

f.5. + (Variation des dettes d'exploitation)

	N	N-1
Avances et acomptes reçus sur commandes		
+ ECP sur avances et acomptes reçus sur commandes		
- ECA sur avances et acomptes reçus sur commandes		
+ Dettes fournisseurs et comptes rattachés du bilan comptable	} Si bilan de base	
+ Dettes fiscales et sociales du bilan comptable		
- Dettes d'IS (inclues théoriquement dans le poste ci-dessus) → (a)		
- Dividendes à distribuer SI on dispose d'un bilan après répartition		
+ Autres dettes du bilan comptable		
- Autres dettes hors exploitation incluses avec les autres dettes ci-dessus Notamment le compte 464 : Dettes sur achats de VMP (b)		
Ou		
+ Dettes exploitation du bilan comptable	} Si bilan développé	
▪ Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
▪ Dettes fiscales et sociales		
▪ Autres		
+ Part des PCA, liée aux dettes d'exploitation		
+ Part des ECP, liée aux dettes d'exploitation		
- Part des ECA, liée aux dettes d'exploitation		
Total	X	Y
Variation	Δ X - Y	

(a)

La dette d'IS apparaît dans la 2057 – Cadre B – ligne « *Impôts sur les bénéfices* ».

(b)

Ce compte n'apparaît pas clairement dans la 2057.

Il serait intégré dans le cadre B – Ligne « *Autres dettes* ».

Donc cette information serait donnée par l'énoncé obligatoirement !

En fait, les dettes sur achats de VMP iront avec les « *Autres dettes liées à l'activité* » ci-après.

f.6. - (Variation des autres créances liées à l'activité)

	N	N-1
Autres créances nettes hors exploitation (a)		
+ Charges constatées d'avance (si hors exploitation → cf. énoncé)		
+ Intérêts courus sur prêt → cf. énoncé		
+ ECA liés aux créances hors exploitation → cf. énoncé		
- ECP liés aux créances hors exploitation → cf. énoncé		
Total	X	Y
Variation =	X - Y	

(a)

Dont créances d'IS sur et créances sur cessions de VMP, mais hors créances sur groupes et associés qui iront soit en trésorerie si CT ou en financement si LT.

Cf. explications données avec les créances d'exploitation.

Remarque

Certains auteurs incluent dans ce poste les variations de VMP Nettes du bilan comptable, présentant un risque de variation de valeur en raison de leur nature et ne pouvant pas être facilement converties en disponibilité.

Cf. « Flux de trésorerie, liés aux opérations de financement » → « Variation de trésorerie » pour un complément d'information.

D'autres auteurs incluent les augmentations de VMP nettes (ne pas confondre avec les variations) présentant un risque de variation de valeur en raison de leur nature et ne pouvant pas être facilement converties en disponibilité avec les acquisitions d'immobilisations. Dans ce cas ils doivent alors inclure les diminutions de ces mêmes VMP dans le poste « Diminution des immobilisations financières »).

f.7. + (Variation des autres dettes liées à l'activité)

On la calcule ainsi **si on dispose d'un bilan de base au départ** :

	N	N-1
Autres dettes d'exploitation du bilan de base, y compris dettes sur achats de VMP et dettes d'IS		
+ Produits constatés d'avance (si hors exploitation → cf. énoncé)		
+ Intérêts courus sur emprunts → cf. énoncé		
+ ECP liés aux dettes hors exploitation → cf. énoncé		
- ECA liés aux dettes hors exploitation → cf. énoncé		
Total	X	Y
Variation =	X - Y	

On la calcule ainsi **si on dispose d'un bilan développé au départ** :

	N	N-1
Dettes fiscales (IS)		
+ Dettes diverses		
- Dividendes à payer SI on dispose d'un bilan après répartition		
- Comptes courants créditeurs à LT (compte 455 → Compris dans « Dettes diverses »)		
→ Cf. 2057, ligne « Groupe et associés » pour la part à + 1 an		
→ Ils seront à inscrire en opération de financement		
+ Produits constatés d'avance (si hors exploitation → cf. énoncé)		
+ Intérêts courus sur emprunts		
+ ECP liés aux dettes hors exploitation		
- ECA liés aux dettes hors exploitation		
Total	X	Y
Variation =	X - Y	

C. Les flux de trésorerie liés à l'activité (à partir du résultat d'exploitation)

Rappel

Il s'agit de la 2^{ème} façon de calculer les flux de trésorerie liés à l'activité selon l'OEC. Bien entendu, les deux autres flux (investissements et financements ne sont pas modifiés).

Remarque

Si on vous demande de présenter le tableau des flux de trésorerie à partir du résultat d'exploitation, par définition vous disposerez du compte de résultat en annexe (alors que ce n'est pas obligatoire s'il faut le présenter à partir du résultat de l'exercice) !

1. Résultat d'exploitation

Il s'agit du résultat d'exploitation calculable à partir du compte de résultat.

→ Produits d'exploitation - Charges d'exploitation.

2. Charges d'exploitation calculées

Dotations aux amortissements d'exploitation sur immobilisations → cf. compte de résultat, cellule GA
+ Dotations aux dépréciations d'exploitation des immobilisations → cf. compte de résultat, cellule GB
+ Dotations aux provisions d'exploitation pour risques et charges → cf. compte de résultat, cellule GD
= Charges d'exploitation calculées

Remarque

1. Les charges d'exploitation calculées correspondent donc aux charges d'exploitation non décaissables.
2. On ne rajoute pas ici les dépréciations sur actif circulant, car, dans le tableau de l'OEC, l'actif circulant est pris pour ses valeurs nettes !

3. Produits d'exploitation calculés

Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges d'exploitation (a) → cf. compte de résultat, cellule FP
- Transferts de charges d'exploitation SAUF ceux liés aux charges à répartir sur plusieurs exercices (b)
- Reprises sur dépréciations de l'actif circulant d'exploitation (c)
= Produits d'exploitation calculés

Remarque

Les produits d'exploitation calculés correspondent donc aux produits d'exploitation non encaissables.

(a)

Rappelons que ce poste comporte tous les soldes des comptes 781 quelle qu'en soit l'origine (actif immobilisé et/ou actif circulant) et le compte 791

(b)

Rappelons que le compte 791 est utilisé pour trois raisons différentes en comptabilité générale :

- Soit pour le transfert de charges en charges à répartir (frais d'émission des emprunts) → 481 à 791.
- Soit lors de remboursement de sinistres par les assurances → cf. cours sur la CAF.
- Soit pour les avantages en nature → cf. cours sur la CAF.

Ici on doit prendre tous les transferts de charges sauf ceux liés à l'écriture 481 à 791.

Pour trouver ces transferts de charges là → 2055 « *Amortissements* », cadre C, ligne « *Frais d'émission d'emprunt à étaler* » colonne « *Augmentation* ». Pour trouver les autres transferts de charges → cf. l'énoncé qui pourrait communiquer des informations en annexe.

(c)

Cf. 2056 « *Dépréciations et provisions* », cellules 6R, 6V et la part du 6Z non liée à des dépréciations financières comme les dépréciations sur VMP par exemple (les dotations sur VMP se classent dans le poste « *Charges financières* » ! On retire donc toutes les autres reprises d'exploitation liées à de l'actif circulant (stocks, clients et autres dépréciations).

4. Résultat Brut d'Exploitation (RBE)

Le Résultat Brut d'Exploitation (RBE) correspond donc au résultat d'exploitation « *encaissable* ». En effet, le résultat d'exploitation correspond au sens strict à la différence entre tous les produits d'exploitation et toutes les charges d'exploitation (comptablement parlant).

En rajoutant les charges d'exploitation calculées et en retirant les produits d'exploitation calculés au résultat d'exploitation, on trouve donc logiquement une trésorerie d'exploitation encaissable !

5. Variation du BFRE

	N	N-1
Stocks en valeur nette → cf. bilan		
+ Avances et acomptes versés sur commande → cf. bilan		
+ Part des ECA, liée aux avances et acomptes versés sur commande → cf. énoncé		
- Part des ECP, liée aux avances et acomptes versés sur commande → cf. énoncé		
+ Créances clients et comptes rattachés en valeur nette → cf. bilan		
+ Part des ECA, liée aux créances d'exploitation → cf. énoncé		
- Part des ECP, liée aux créances d'exploitation → cf. énoncé		
+ Part des autres créances d'exploitation en valeur nette → cf. énoncé et/ou 2057		
+ Part des CCA, liée à l'exploitation → cf. énoncé		
Total I	A	D
Avances et acomptes reçus sur commandes → cf. bilan		
+ Part des ECP sur avances et acomptes reçus sur commandes → cf. énoncé		
- Part des ECA sur avances et acomptes reçus sur commandes → cf. énoncé		
+ Dettes fournisseurs et comptes rattachés → cf. bilan		
+ Part des ECP sur dettes fournisseurs → cf. énoncé		
- Part des ECA sur dettes fournisseurs → cf. énoncé		
+ Part des autres dettes d'exploitation (a)		
+ Part des PCA liée à l'exploitation → cf. énoncé		
Total II	B	E
BFRE = I - II	C = A - B	F = D - E
Variation du BFRE	C - F	

(a) → On ne doit pas intégrer, dans les « *Autres dettes d'exploitation* », les éventuelles dettes d'IS qui pourraient en faire partie (avec les dettes fiscales et sociales par exemple), car ces dernières seront prises en compte dans le poste « *Variations des autres postes* » en aval (pour trouver le flux de trésorerie généré par l'activité) !

Remarque

La variation du BFRE, telle que calculée ci-dessus, viendra en « - » en termes de trésorerie.

6. Flux net de trésorerie d'exploitation

Pour trouver les flux nets de trésorerie d'exploitation, on retire logiquement la variation de BFRE du résultat brut d'exploitation calculé en amont.

En effet, le résultat brut d'exploitation correspond à une trésorerie d'exploitation potentielle et si on souhaite obtenir une « *vraie* » trésorerie nette d'exploitation, il faut bien retirer le BFRE. Ce dernier vient bien « *assécher* » la trésorerie potentielle.

7. Charges financières

Dotations pour dépréciations des VMP → 686 à 59 → L'énoncé doit donner des précisions sur le compte 686, car dans ce compte 686 on trouve aussi par définition les éventuelles dépréciations sur titres immobilisés, de participation et de TIAP
+ Intérêts et charges assimilées → cf. compte de résultat
+ Différence négatives de change → cf. compte de résultat
+ Charges nettes sur cession de VMP → cf. compte de résultat
= Charges financières

Remarque

Les charges financières viendront en « - » en termes de trésorerie.

8. Produits financiers

Produits financiers de participations → cf. compte de résultat
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé → cf. compte de résultat
+ Autres intérêts et produits assimilés → cf. compte de résultat
+ Reprise sur dépréciations des VMP et transferts de charges financières → cf. compte de résultat
+ Différences positives de change → cf. compte de résultat
+ Produits nets sur cession de VMP → cf. compte de résultat
Produits financiers

Remarque

Les produits financiers viendront en « + » en termes de trésorerie.

9. IS, hors impôt sur les Plus-values

I) Impôts sur les bénéfices → Poste de charges du compte de résultat → Pas les dettes d'IS du bilan !
Compte 775 (PCEA)
Compte 675 (VCEAC)
Plus-value (Si elle existe) → Sinon 0
II) IS sur la Plus-value (Si elle existe → 1/3 de la Plus-value)
III) Impôt sur les bénéfices - IS sur les Plus-values = I - II

Remarque

1. Si on ne tient pas compte de l'IS sur les + values → Prendre uniquement le montant de l'IS du compte de résultat.
2. L'IS, hors impôts sur les plus-values viendra en « - » en termes de trésorerie.

10. Produits exceptionnels liés à l'activité

Produits exceptionnels sur opérations de gestion du compte de résultat (771, 772)

+ Compte 778 «*Produits exceptionnels divers*»

→ Inclus dans le poste «*Produits exceptionnels sur opérations de capital*»

→ **Attention.** Ce poste comporte les comptes 775, 777 et 778

+ Compte 797 «*Transferts de charges exceptionnelles*»

→ Inclus dans le poste «*RADP et transferts de charges exceptionnelles*»

→ **Attention.** Ce poste comporte les comptes 787 et 797

Produits exceptionnels liés à l'activité

Remarque

Les produits exceptionnels viendront en « + » en termes de trésorerie.

11. Charges exceptionnelles liées à l'activité

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion du compte de résultat (671, 672)

+ Compte 678 «*Charges exceptionnelles diverses*»

→ Inclus dans le poste «*Charges exceptionnelles sur opérations de capital*»

→ **Attention.** Ce poste comporte les comptes 675 et 678

Charges exceptionnelles liées à l'activité

Remarque

Les charges exceptionnelles viendront en « - » en termes de trésorerie.

12. Variation des « Autres postes »

	N	N-1
Participation des salariés (de N seulement)		
+ Perte supportée ou bénéfice transféré de N seulement (compte 655)		
- Bénéfice attribué ou perte transférée de N seulement (compte 755)		
Total I		
Autres créances nettes hors exploitation (dont VMP nettes si non disponibles immédiatement et si on ne les inclut pas avec l'investissement comme c'est possible !)		
+ Part des CCA liée au hors exploitation		
+ Intérêts courus sur prêt		
+ ECA sur créances hors exploitation		
- ECP sur créances hors exploitation		
Total II		
Autres dettes hors exploitation (pas les dettes sur immobilisations, mais IS oui)		
+ Part des PCA liée au hors exploitation		
+ Intérêts courus sur emprunts		
+ ECP sur dettes hors exploitation		
- ECA sur dettes hors exploitation		
Total III		
Total = I + II - III	X	Y
Variation « Autres postes »	X - Y	

Remarque

La variation des « *Autres postes* », telle que calculée ci-dessus, viendra en « - » en termes de trésorerie. En effet, elle correspond « à peu près » à la variation du BFRHE.

D. Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement

1. Acquisitions d'immobilisations

a. Principe

En fait, il faut inclure les mêmes acquisitions et/ou augmentations d'immobilisations que celles apparaissant dans le TF du PCG (incorporelles, corporelles et financières) **Sauf** pour les points suivants :

- On ne retraite pas le crédit-bail (toutefois cela est envisageable lorsqu'il s'agit de construire le tableau de l'OEC consolidé), de plus cela ne changerait pas la variation de la trésorerie totale si vous le retratiez !
- On rajoute les augmentations de **VMP Nettes du bilan comptable**, présentant un risque de variation de valeur en raison de leur nature et ne pouvant pas être facilement converties en disponibilité **SI on choisit cette option** → cf. « *Flux de trésorerie, liés aux opérations de financement* » → Variation de trésorerie pour un complément d'information.

Remarque

En termes de trésorerie, ce flux devra être inscrit en « - ».

b. Si on dispose de l'extrait 2054 « Immobilisations » de la liasse fiscale

Augmentation en N des comptes d'immobilisations incorporelles, corporelles et financières (a) (y compris l'augmentation des immobilisations en cours et des avances et acomptes)
- Diminution en N des comptes d'immobilisations en cours et des avances et acomptes (b)
= Acquisition d'immobilisations de N

(a) → 2054 « Immobilisations », cadre A, colonne « Augmentations », ligne « Total général ».

(b) → Diminution des comptes d'immobilisations en cours et des avances et acomptes.

Cadre B, Cellules MY et NC → Colonne « Diminution par virement de poste à poste ».

Remarque

Comme indiqué précédemment dans le poste, « Variation des autres créances liées à l'activité », on peut rajouter aux acquisitions d'immobilisations telles que définies dans le tableau ci-dessus, les éventuelles augmentations de VMP nettes présentant un risque (cette information serait précisée, si besoin, en annexe hors liasse fiscale puisque la 2054 « Immobilisations » ne concerne par définition que les immobilisations d'un point de vue comptable alors que les VMP font partie comptablement de l'actif circulant).

c. On ne dispose pas de l'extrait 2054 de la liasse fiscale

Dans ce cas il faut se référer aux annexes hors liasse fiscale et/ou aux renvois et/ou se référer aux bilans comptables.

Toutefois, il faudra séparer le raisonnement pour les « Prêts » et « Autres immobilisations financières » qui doivent être traitées à part, sur la ligne spécifique « Réductions d'immobilisations financières ».

Pour trouver les acquisitions d'immobilisations

On pourra, par exemple, poser l'équation suivante :

Immobilisations du bilan, en valeur brute de N-1 (sauf les prêts et autres immobilisations financières) (c)
+ Acquisitions d'immobilisations en N (sauf les augmentations de prêts et autres immobilisations financières) (d)
- Valeur d'entrée des immobilisations cédées, disparues, mises au rebut de N (d)
= Solde des immobilisations du bilan, en valeur brute, de N (sauf les prêts et autres immobilisations financières)

(c)

On suppose ici que l'on dispose du bilan de N (avec donc le net de N-1), de la 2055 et de la 2056 de N.

Net de N-1 + Amortissements de N-1 (cf 2055) + Dépréciations sur immobilisations de N-1 (cf 2056).

(d)

Sans la 2054, une des deux informations serait indiquée en annexe hors liasse fiscale ou alors il faudra admettre une solution logique !

On se retrouve donc avec une équation du 1^{er} degré à une inconnue à résoudre.

Pour les « Prêts » et les « Autres immobilisations financières »

On posera l'équation suivante.

« Prêts » et « Autres immobilisations financières » du bilan, en valeur brute de N-1
+ Acquisitions en N des « Prêts » et « Autres immobilisations financières » (e)
- Diminution en N des « Prêts » et « Autres immobilisations financières » (e)
= « Prêts » et « Autres immobilisations financières » du bilan, en valeur brute, de N

Complément

(e)

Sans la 2054, une des deux informations serait indiquée en annexe hors liasse fiscale ou alors il faudra admettre une solution logique !

Les acquisitions en N des « Prêts » et « Autres immobilisations financières » aux autres acquisitions d'immobilisations trouvées précédemment.

La diminution des « Prêts » et « Autres immobilisations financières » sera à indiquer sur la ligne spécifique du tableau « Réduction d'immobilisations financières » .

2. Cessions d'immobilisations nettes d'impôts

Dans ce poste, il faut inscrire le prix de cession de toutes les immobilisations (incorporelles, corporelles et financières), net d'IS.

Autrement dit → Prix de cession - IS sur les éventuelles Plus-values.

Il vient → $775 - [(775 - 675) \times 1 / 3]$

Rappel

Certains auteurs ne tiennent pas compte de l'IS, notamment lorsqu'il n'est pas significatif. Dans ce cas, il ne faut indiquer ici que le prix de cession (que le compte 775) !

Pour illustrer ce problème, nous allons reprendre l'exemple de début de ce chapitre.

- **1^{er} cas - Il apparaît une + value**

Rappel de l'exemple : Compte 775 = 1 600 et compte 675 = 400

- **2^{ème} cas - Il apparaît une - value**

Rappel de l'exemple : Compte 775 = 400 et compte 675 = 1 600

Conséquences pour le tableau de l'OEC

Si on tient compte de l'IS	
Dans le poste « + values nettes d'IS », avec la trésorerie liée à l'activité	
1 ^{er} cas - Il existe une Plus-value	2 ^{ème} cas - Il existe une moins-value
On inscrira → $-(1\ 600 - 400) \times 2/3 = - 800$	On inscrira → $-[(400 - 1\ 600)] = + 1\ 200$ Rappel : pas d'IS sur les moins-values
Dans le poste « Cessions d'immobilisations nettes d'impôts », avec la trésorerie sur les investissements	
1 ^{er} cas - Il existe une Plus-value	2 ^{ème} cas - Il existe une moins-value
On inscrira → $1\ 600 - [(1\ 600 - 400) \times 1/3] = 1\ 200$	On inscrira → + 400 En effet, on doit indiquer ici le prix de cessions net d'IS. Or dans ce cas, il n'y a pas d'IS, car il existe une – value
Bien voir qu'en termes de trésorerie cela donnera : → $- 800 + 1\ 200 = + 400$	Bien voir qu'en termes de trésorerie cela donnera : → $+ 1\ 200 + 400 = + 1\ 600$

Il suffit de comparer maintenant avec ce qui se passe si l'on ne tient pas compte de l'IS.

Bien comprendre qu'en termes de trésorerie totale, cela doit donner le même résultat !

Si on ne tient pas compte de l'IS	
Dans le poste « + values nettes d'IS » avec la trésorerie liée à l'activité	
1 ^{er} cas - Il existe une Plus-value	2 ^{ème} cas - Il existe une moins-value
On inscrira → $-(1\ 600 - 400) = - 1\ 200$	On inscrira → $-(400 - 1\ 600) = + 1\ 200$
Dans le poste « Cessions d'immobilisations nettes d'impôts » avec la trésorerie sur les investissements	
1 ^{er} cas - Il existe une Plus-value	2 ^{ème} cas - Il existe une moins-value
On inscrira le prix de cession tout simplement : → + 1 600	On inscrira le prix de cession tout simplement : → + 400
Bien voir qu'en termes de trésorerie cela donnera : → $- 1\ 200 + 1\ 600 = + 400$	Bien voir qu'en termes de trésorerie cela donnera : → $+ 1\ 200 + 400 = + 1\ 600$

Conclusion

En termes de trésorerie générale, il n'y a pas de différence entre tenir compte de l'IS sur cessions et ne pas en tenir compte !

Remarque

1. Il ne s'agit ici que des diminutions (du prix de cession) d'immobilisations (incorporelles, corporelles et financières). Les réductions d'immobilisations financières s'inscrivent à part ci-dessous !

Rappelons que dans le TF PCG, les cessions d'immobilisations financières et les diminutions d'immobilisations financières (prêts et cautions versées) allaient dans le même poste !

2. D'autre part, en termes de trésorerie, ce flux devra être inscrit en + !

3. Réductions d'immobilisations financières

a. Principe

Il faut inclure dans ce poste au sens strict les réductions ou les diminutions des postes « Prêts et autres immobilisations financières » du bilan comptable (diminution des prêts et de cautions accordés).

Remarque

Comme indiqué précédemment dans le poste « Variation des autres créances liées à l'activité », on peut rajouter les éventuelles diminutions de VMP Nettes du bilan comptable, présentant un risque de variation de valeur en raison de leur nature et ne pouvant pas être facilement converties en disponibilité SI on choisit cette option => cf. « E » => Variation de trésorerie pour un complément d'information.

Attention

Les cessions de titres ne sont pas à inclure dans ce poste, mais dans le poste au-dessus « Cessions d'immobilisations nettes d'impôts ».

Rappel

Dans le poste « Cessions ou réductions des immobilisations financières » du TF du PCG, on doit inclure (contrairement à ce que l'on fait dans le tableau de l'OEC), le prix de cessions des titres **ET** la diminution des prêts et cautions.

b. Si on dispose de la 2054 « Immobilisations »

→ 2054 « Immobilisations », cadre B, colonne « Diminution », ligne « Prêts et autres immobilisations financières » → En fait même principe que pour le TF du PCG !

c. Si on ne dispose pas de la 2054 « Immobilisations »

→ Cf. explications détaillées avec le poste « Acquisitions d'immobilisations » déjà traité précédemment.

Remarque

En termes de trésorerie, ce flux devra être inscrit en « + »

4. Variations des créances et des dettes sur immobilisations

Le plus simple est de construire les trois petits tableaux suivants :

Créances sur immobilisations	N	N-1
Créances sur cessions d'immobilisations (462)		
→Cf. annexe ou renvoi de l'énoncé, car cette information n'apparaît pas clairement dans un bilan comptable (ni dans la 2057). En effet, elles sont incluses avec les « Autres créances » ou avec les « Créances diverses ».		
Total	X	Y
	Variation = X – Y	

Dettes sur immobilisations	N	N-1
Fournisseurs d'immobilisations du bilan comptable (404/405)		
Total	X'	Y'
Variation = X' - Y'		

Variation des créances sur cessions d'immobilisations	X - Y
- (Variation des fournisseurs d'immobilisations)	- (X' - Y')
= Variation des créances et des dettes sur immobilisations	= Z

Remarque

En termes de trésorerie, la variation des créances et dettes sur immobilisations, telle que présentée ci-dessus (Z), devra être inscrite en « - ».

E. Flux de trésorerie, liés aux opérations de financement

1. Dividendes versés

Remarque

1. Les dividendes versés dont nous parlons ici correspondent bien (comme pour le TF du PCG) aux dividendes versés en N et issus donc du résultat de l'exercice N-1.
2. D'autre part ce poste viendra en « - » en termes de trésorerie.

Rappel

Cours du TF du PCG. Comment retrouver le montant des dividendes versés en N ?

- **1^{er} cas** → Information donnée dans l'énoncé → Aucune difficulté !
- **2^{ème} cas** → On doit les retrouver.

On pose donc l'équation suivante :

Résultat N-1
- (Variation des réserves et du RAN entre N et N-1)
- Réserves éventuellement incorporées au capital en N
= Dividendes versés en N

2. Incidences des variations de capital

Le plus simple est de construire le tableau suivant :

	Montant
Variation du capital → Même principe que dans le TF du PCG	
+ Augmentation des avances conditionnées → Uniquement si l'énoncé précise qu'elles sont assimilables à des capitaux propres → Dans le cas contraire, elles iront avec les dettes financières ci-après !	
- Diminution des avances conditionnées	
- (Variation du compte 4562 « <i>Capital souscrit appelé non versé</i> ») → (4562 de N) - (4562 de N-1) Rappels. Ce poste est inclus dans l'actif circulant du bilan comptable. Ne pas confondre avec le compte 109 (en haut de l'actif)	
± incidence des variations du capital	

Rappel

Capital N - (Capital N-1)
+ (Primes d'émission N - Primes d'émission N-1)
- Augmentation du compte 109 (KSNA) entre N et N-1
+ Diminution du compte 109 (KSNA) entre N et N-1
- Réserves éventuellement incorporées au capital → cf. annexes
= Variation du compte capital

Conséquence

Il suffit de reporter la variation telle qu'elle apparaît dans le tableau ci-dessus, sans changer de signe !

3. Émissions d'emprunts

Rappelons tout d'abord les éléments concernés par ce poste :

- Les emprunts obligataires convertibles,
- Les autres emprunts obligataires,
- Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit,
- Les emprunts et dettes divers,
- Les comptes courants d'associés à **LT** (compte 455),
- Les émissions de titres participatifs,
- Les avances conditionnées **SI** elles sont assimilables à des dettes financières d'après le contexte ou l'énoncé → cf. cours sur le bilan fonctionnel,

- les « **Créances sur groupes et associés à LT** » et les « **Dettes sur groupes et associés à LT**. »

Remarque

Par rapport au TF du PCG, vous remarquerez que l'on ne s'occupe pas du crédit-bail dans le tableau des flux de trésorerie de l'OEC « classique ».

Toutefois, le tableau des flux de trésorerie de l'OEC consolidé prévoit de retraiter le crédit-bail (de la même façon que dans le TF du PCG).

Conséquence

La méthode de résolution indiquée pour le TF du PCG s'applique aussi ici :

- Non-compensation entre les augmentations et les diminutions,
- Séparation du raisonnement entre les différents postes concernés (si c'est possible avec l'énoncé !).

Attention

Il existe une différence avec le TF du PCG concernant les CB et SCB !

On ne retire pas les CB et SCB, inclus dans les postes de dettes financières du bilan comptable pour les rajouter à la trésorerie passif, SAUF si l'énoncé précise clairement "Découverts momentanés".

À titre de rappel voilà la méthode à employer pour les emprunts et dettes divers.

Pour les autres emprunts (notamment les emprunts obligataires), se référer au cours sur le TF du PCG.

Principe. On résout le problème en deux étapes.

1^{ère} étape - Construction du tableau suivant :

	N	N - 1
Emprunts et dettes divers du bilan comptable		
+ ECP sur ces emprunts-là → cf. renvois et/ou annexes		
- ECA sur ces emprunts-là → cf. renvois et/ou annexes		
- Intérêts courus sur ces emprunts-là → cf. renvois et/ou annexes		
- CB et SCB inclus dans ces emprunts-là, s'ils sont momentanés		
• Cf. renvois et/ou annexes.		
• S'ils sont momentanés, on les retire pour les intégrer avec la trésorerie à la clôture et à l'ouverture ci-après.		
• S'ils ne sont pas momentanés, ils sont donc censés rester longtemps, donc on peut les considérer comme des dettes financières « normales ».		
TOTAL	X₁	X₂

2^{ème} étape - On résout l'équation suivante :

$$\begin{array}{l}
 \text{Total année N-1} \quad \rightarrow \text{cf. 1^{ère} étape (X}_2\text{)} \\
 + \text{ Augmentation en N} \quad \rightarrow \text{Donné par l'énoncé ou à trouver selon le cas} \\
 - \text{ Diminution en N} \quad \rightarrow \text{Donné par l'énoncé ou à trouver selon le cas} \\
 \hline
 = \text{ Total année N} \quad \rightarrow \text{cf. 1^{ère} étape (X}_1\text{)}
 \end{array}$$

4. Remboursements d'emprunts

Rappelons qu'en répondant à la question des augmentations d'emprunts, on répond simultanément à la question des diminutions d'emprunts → cf. paragraphe précédent !

D'autre part, ce poste sera à inscrire en « - » en termes de trésorerie !

5. Subventions d'investissements reçues

Idem que le poste « *Augmentation des autres capitaux propres* » du TF du PCG.

Ce poste sera à inscrire en « + » en termes de trésorerie !

Attention

Ne confondez pas ce poste avec le compte 777 « *Quote-part de subvention d'investissement virée au compte de résultat* » !

F. Variation de trésorerie

1. Principe

$$\begin{aligned}
 & \text{Flux net de trésorerie généré par l'activité} \\
 & + \text{Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement} \\
 & + \text{Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement} \\
 \hline
 & = \text{Variation de trésorerie}
 \end{aligned}$$

Remarque

On peut retrouver ce montant en faisant la différence entre la trésorerie de clôture et la trésorerie d'ouverture se trouvant sur les deux dernières lignes du tableau ! → Excellent moyen de vérification !

Pour trouver la trésorerie de clôture, d'ouverture et la variation, nous vous conseillons de construire le tableau simple suivant.

	Trésorerie de clôture Cf. bilan fin N	Trésorerie d'ouverture Cf. bilan fin N-1
Caisses et comptes à vue (a)		
+ Comptes à terme et intérêts courus qui s'y rattachent, ouverts moins de 3 mois avant la clôture de l'exercice ET dont l'échéance n'est pas > à 3 mois ! (b)		
+ VMP Nettes du bilan comptable, ne présentant pas de risque de variation de valeur en raison de leur nature et pouvant être facilement converties en disponibilité du fait de l'existence d'un marché ou d'un acquéreur potentiel. (c)		
+ Créances sur groupes et associés à CT (d)		
- Dettes sur groupes et associés à CT (e)		
- CB et SCB correspondant à des découverts momentanés (f)		
Total	X₁	X₂

(a)

Inclus dans le poste « *Disponibilités* » du bilan comptable.

(b)

Se référer à l'énoncé **!ATTENTION**. Dans le poste « *Disponibilités* » du bilan comptable, on trouve les comptes de caisse et comptes à vue + Tous les comptes à terme et leurs intérêts courus attachés !

Se référer à l'énoncé pour connaître la part des comptes à terme (et des intérêts courus attachés) ouverts moins de 3 mois avant la clôture de l'exercice ET dont l'échéance n'est pas > à 3 mois.

La part des comptes à terme et des intérêts courus qui s'y rattachent, ouverts depuis plus de trois mois, ira avec les investissements (certains auteurs préfèrent les incluent avec les opérations de financement (en augmentation ou diminution des emprunts !).

Si l'énoncé ne précise rien quant au poste « *Disponibilités* » du bilan comptable, par hypothèse simplificatrice on insérera ce poste en entier dans la trésorerie !

(c)

C'est le cas des SICAV et des Fonds Communs de Placement (FCP) monétaires ou des obligations acquises moins de 3 mois avant leur échéance.

Les SICAV et les FCP font partie des OPCVM.

Les autres VMP nettes iront avec les opérations d'investissement (certains auteurs préfèrent cependant les incluent avec les opérations de financement ou avec les variations des autres créances liées à l'activité) !

Se référer à l'énoncé qui donnera éventuellement des précisions ou émettre une hypothèse.

(d)

Ce poste est inclus avec les « *Créances diverses* » ou avec les « *Autres créances* » du bilan comptable.

Pour N → cf. 2057 cadre « A » ligne « *Groupe et associés* », part < 1 an.

Pour N-1 → cf. énoncé, car on dispose rarement de la 2057 de N-1 !

Si l'énoncé ne dit rien pour N-1 → On ne peut pas inventer les montants, donc on considérera de fait qu'il n'y en a pas !

La part > 1 an ira avec les opérations de financement dans le poste « *Émission et/ou remboursement des emprunts* ».

(e)

Ce poste est inclus avec les « *Dettes diverses* » ou avec les « *Autres dettes* » du bilan comptable.

Pour N → cf. 2057, cadre « *B* », ligne « *Groupe et associés* », part < 1 an.

Pour N-1 → cf. énoncé, car on dispose rarement de la 2057 de N-1 !

Si l'énoncé ne dit rien pour N-1 → On ne peut pas inventer les montants, donc on considérera de fait qu'il n'y en a pas !

La part > 1 an ira avec les opérations de financement dans le poste « *Émission et/ou remboursement des emprunts* ».

(f)

Se référer à l'énoncé qui communiquera logiquement des informations à ce sujet.

2. Conséquence

$$\begin{array}{r}
 \text{Trésorerie à la clôture } (X_1) \\
 - \text{Trésorerie à l'ouverture } (X_2) \\
 \hline
 = \text{Variation de trésorerie}
 \end{array}$$

IV. Différences essentielles entre un tableau de flux de trésorerie et un tableau de financement

A. Les deux types de tableaux

On peut distinguer aujourd'hui deux grands types de tableaux de financement :

- Les tableaux de flux de fonds,
- Les tableaux des flux de trésorerie.

B. Le tableau de financement du PCG : un tableau de flux de fonds

Le tableau de financement du PCG est un exemple de tableau de flux de fonds. Il renvoie à la notion d'équilibre financier de l'analyse fonctionnelle.

La construction de ce tableau est centrée sur la variation du fonds de roulement net global et calquée sur le bilan.

Ce tableau s'appuie sur une conception patrimoniale de l'entreprise et permet de dire si l'entreprise respecte les "grands équilibres financiers" => Le FRNG doit être suffisant pour financer entièrement le BFR.

La variation nette de trésorerie est présentée comme étant la différence entre la variation du FRNG et celle du BFR.

Il ne permet donc pas d'isoler le flux de trésorerie des opérations d'exploitation. Or, ce concept de trésorerie d'exploitation est un indicateur précieux pour les analystes financiers.

C. Le tableau des flux de trésorerie de l'OEC : un tableau de flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie de l'OEC pallie les inconvénients du TF du PCG.

Il permet à la fois d'expliquer la variation globale de la trésorerie, mais surtout d'en distinguer les causes (autrement que par les variations du FRNG et du BFR).

Dans ce tableau, la variation globale de trésorerie est scindée en trois parties :

- Exploitation (ou activité selon le cas),
- Investissement,
- Financement.

Les informations qu'on en tire sont donc beaucoup plus précises et il est plus aisé d'effectuer des actions correctives.

D. Les principales différences techniques entre les deux approches

1) Dans le tableau des flux de trésorerie de l'OEC, les DADP et les RADP sur actif circulant du bilan comptable sont considérées comme décaissables et encaissables.

Or après avoir pris en compte dès le début du tableau le résultat de l'exercice qui intègre par définition toutes les charges (les décaissables et les non décaissables) et tous les produits (les encaissables et les non encaissables), on supprime toutes les DADP et tous les RADP SAUF celles et ceux liés à de l'actif circulant.

Autrement dit on "garde" dans le compte de résultat les DADP et les RADP liés à de l'actif circulant. Donc quand, après le calcul de la MBA, on doit retirer la "Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité" on ne doit raisonner que sur les valeurs nettes car sinon on compterait 2 fois les dépréciations (une fois dans le résultat et une fois dans la variation du BFR !).

Voilà pourquoi les variations des postes d'actif circulant sont calculées en valeur nette et non en valeur brute comme dans le TF du PCG.

2) Par rapport au TF du PCG, on ne retraite pas le crédit-bail dans le tableau des flux de trésorerie de l'OEC.

Remarque

Toutefois, le tableau des flux de trésorerie de l'OEC consolidé prévoit de retraiter le crédit-bail (de la même façon que dans le TF du PCG).

NB) Le tableau consolidé des flux de trésorerie de l'OEC ne fait pas partie de votre référentiel.

3) Par rapport au TF du PCG, on ne retire pas les CB et SCB, inclus dans les postes de dettes financières du bilan comptable, SAUF si l'énoncé précise clairement "Découverts momentanés". Auquel cas, ils iront avec la trésorerie passif.

4) Par rapport au TF du PCG, les EENE ne sont pas rajoutés aux créances clients ni à la trésorerie passif.

E. Intérêt, pour la gestion de l'entreprise, d'une approche en termes de flux de trésorerie

À l'évidence, et compte tenu de ce que nous venons d'exposer dans le point précédent, une approche en termes de flux de trésorerie est plus riche de renseignements qu'une approche de type PCG.

Par ailleurs, le tableau de flux de trésorerie de l'OEC est plus conforme aux normes internationales.

Il permet des comparaisons entre entreprises (y compris de nationalité différente), car les flux de trésorerie ne sont pas affectés par les normes comptables de chaque pays.

Il permet de connaître la capacité d'une entreprise à générer de la trésorerie et qui plus est d'en connaître la source (activité, investissement ou financement). Des actions correctives peuvent plus facilement être mises en place.

F. Les limites du tableau des flux de trésorerie de l'OEC

On peut identifier les limites suivantes de ce tableau :

- La conception étendue de l'exploitation (dans le tableau de l'OEC à partir du résultat de l'exercice) ne permet pas d'appréhender directement la capacité de l'entreprise à secréter des liquidités à partir de ses activités industrielles et commerciales,
- Le classement des intérêts payés dans l'exploitation pose un problème puisque l'on ne peut nier qu'ils font partie des opérations de financement,
- La notion d'exploitation et de hors exploitation n'existe pas.

V. Application

En reprenant la liasse fiscale du cas Jérémy (cf. module 2) ainsi que les annexes que nous allons rappeler ci-dessous, présentez le tableau des flux de trésorerie de l'OEC pour N.

Remarque

Pour les flux nets de trésorerie liés à l'activité, vous effectuerez les deux méthodes → À partir du résultat de l'exercice et à partir du résultat d'exploitation).

Nous rappelons toutefois l'annexe.

	N	N-1
Intérêts courus non échus sur dettes financières	33	63
Écarts de conversion actif :		
- Sur créances clients	904	809
- Sur dettes fournisseurs	285	350
Effets escomptés non échus	1 550	1 380
État, dettes d'impôts sur les bénéfices	188	88
Créances hors exploitation	2 686	1 114

Les charges constatées d'avance concernent l'exploitation.

L'entreprise Jérémy a financé, au cours de l'exercice N, des immobilisations corporelles par un contrat de crédit-bail dont les dispositions sont les suivantes :

- Valeur des immobilisations : 2 100 milliers d'euros,
- Durée du contrat : 6 ans (durée correspondant à la durée d'utilisation des immobilisations),
- Loyer annuel : 436 milliers d'euros,
- Valeur de rachat : 1 euro symbolique.

Les avances conditionnées figurant au bilan constituent des avances de l'État en faveur de la recherche dont le remboursement est conditionnel. Elles sont à comptabiliser, selon le PCG au compte 167 « *Emprunts et dettes assorties de conditions particulières* » (sous compte 1674 « *Avances conditionnées* ») et à présenter au bilan dans la rubrique « *Autres fonds propres* ». Pour l'analyse financière, elles sont assimilables à des dettes financières.

Toutes les sommes figurant dans la liasse fiscale et dans l'annexe 1, sont exprimées en milliers d'euros.

Attention**Précisions, par rapport au bilan fonctionnel et au TF du PCG, concernant les dettes hors exploitation du bilan comptable et les CB et SCB.**

1) Pour le bilan fonctionnel, il était précisé dans l'énoncé, que par hypothèse simplificatrice les « *Autres dettes* » devaient être considérées comme des dettes hors exploitation → Dont acte ! Or dans la 2057, on s'aperçoit qu'en fait ces « *Autres dettes* », pour N, sont des comptes courants d'associés à CT !

Le problème est que nous ne disposons pas de la 2057 de l'exercice N-1 → Donc nous ne pouvons pas savoir avec certitude si les « *Autres dettes* » de N-1 sont des comptes courants ou pas, ni quelle serait leur éventuelle part à moins ou plus d'un an.

Conséquence

Par hypothèse, dans l'optique du TF de l'OEC, nous supposeront que pour N les « *Autres dettes* » sont bien des comptes courants à CT et que pour N-1 ces mêmes « *Autres dettes* » sont des « *Autres dettes liées à l'activité* ».

2) Par convention vous supposerez que les CB et SCB sont structurels et pas momentanés.

Corrigé du tableau de l'OEC du cas JérémY (en K€)

Corrigé du tableau de l'OEC du cas JérémY (en K€)		
	N	
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat de l'exercice	1 791,00	
Élimination des éléments sans incidences sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation		
± Amortissements, dépréciations et provisions (dotations nettes des reprises) (1)	8 258,00	(a)
- (+ Values de cessions nettes d'impôts)	- 394,67	(b)
- Transferts de charges au compte de charges à répartir	-	(c)
- Quote-part de subvention d'investissement virée au résultat	- 23,00	
Marge brute d'autofinancement	9 631,33	
- (Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité)		
- (Variation de stocks)	- 732,00	(e)
- (Variation des créances d'exploitation)	1 259,00	(f)
+ (Variation des dettes d'exploitation)	2 515,00	(g)
- (Variation des autres créances liées à l'activité)	- 718,00	(h)
+ (Variation des autres dettes liées à l'activité)	- 458,00	(i)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	11 497,33	(j)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
- Acquisitions d'immobilisations	- 9 985,00	
+ Cessions d'immobilisations nettes d'impôt	620,67	(k)
+ Réduction d'immobilisations financières	2,00	(l)
± Variation des créances et dettes sur immobilisations	1 205,00	(m)
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	- 8 157,33	
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
- Dividendes versés	- 377,00	(n)
± Incidence des variations de capital	-	(o)
+ Émissions d'emprunts	2 483,00	(p)
- Remboursement d'emprunts	- 5 551,00	(q)
+ Subventions d'investissements reçues	-	(r)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 3 445,00	
Variation de trésorerie	- 105,00	
Trésorerie à l'ouverture	64,00	(s)
Trésorerie à la clôture	- 41,00	(s)

(1) A l'exclusion des dépréciations sur actif circulant

Explications des renvois

(a) ± Amortissements, dépréciations et provisions

Rappel du principe

(681 + 686 + 687) → SAUF les dotations aux dépréciations sur l'actif circulant
- (781 + 786 + 787) → SAUF les reprises sur dépréciations de l'actif circulant
= Amortissements, dépréciations et provisions (hors dépréciations sur actif circulant)

Remarque

Si on ne dispose pas du compte de résultat, pour connaître les dotations et les reprises de dépréciations et de provisions SAUF celles concernant l'actif circulant.

→ Cf. les annexes ou la 2056 (concernant les dépréciations et les provisions : colonne « *Augmentation* » pour les dotations et colonne « *Diminutions* » pour les reprises).

Attention

Ne pas prendre les dotations et reprises de dépréciations sur actif circulant !

Si on ne dispose pas du compte de résultat, pour connaître les dotations aux amortissements :

- Cf. 2055, cadre A, total colonne « *Augmentation* »
- Et 2055, cadre C, total colonne « *Dotations de l'exercice aux amortissements* » pour les frais d'émission d'emprunt à étaler et les primes de remboursement des obligations.

Attention

Les diminutions d'amortissements (2055 - Cadre A, colonne « *Diminution* ») ne correspondent pas à des comptes 781 !

Synthèse

Les dotations aux dépréciations sur immobilisations = 15

Les dotations aux amortissements sur immobilisations = 8 243

Les reprises sur amortissements, dépréciations et provisions = 0 car dans la 2056 "Dépréciations et provisions" on s'aperçoit que 375 correspond uniquement à des reprises de dépréciations sur compte clients (donc des reprises sur actif circulant que l'on ne doit pas prendre en compte !).

Il vient → $15 + 8\,243 - 0 = 8\,258$

(b) → Plus-values de cessions nettes d'impôts

Rappel du principe

Dans cet exemple, il apparaît une plus-value → $775 - 675 > 0$.

Donc, si on suppose un taux d'IS de 33,33 % → Cela revient à inscrire : - $[(775 - 675) \times 2 / 3]$

→ - $[(818 - 226) \times 2 / 3] = - 394,67$ K€

Remarque

Si on ne tient pas compte de l'IS sur la plus-value, on ne doit inscrire ici que la plus-value → $-(818 - 226) = -592$

ATTENTION : dans ce cas il ne faudra pas tenir compte de l'IS sur la plus-value dans le poste « *Prix de cession des immobilisations* » dans la partie « *Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissements* ».

(c) → Transfert de charges au compte de charges à répartir

Même raisonnement que pour le TF PCG → Cf. le poste « *Charges à répartir sur plusieurs exercices* », en emploi dans le TF PCG → Donc ici, il n'y a rien !

(d) → Quote-part des subventions virées au résultat (compte 777)

Même raisonnement que pour la CAF → Cf. explication avec le module « *Le diagnostic financier des comptes sociaux - 1^{ère} partie* » → Calcul de la CAF = 23.

(e) → (Variations des stocks)

- - [(Stocks nets N) – (Stocks nets N-1)]
- - [(5 242 + 3 005 + 3 567) – (5 269 + 2 302 + 3 511)]
- - 732

(f) → (variations des créances d'exploitation)

	N	N-1
Avances et acomptes versés sur commande	294	1 215
+ Part des ECA, liée aux avances et acomptes versés sur commande		
- Part des ECP, liée aux avances et acomptes versés sur commande		
+ Créances clients et cptes rattachés nets du bilan comptable	39 182	40 503
+Autres créances nets du bilan comptable	4 215	1 748
- Autres créances hors exploitation netts	(1) - 2 686	(1) - 1 114
Notamment les Cptes 462, 465, 451, et créances d'IS Qui sont incluses dans autres créances nettes ci-dessus → cf énoncé et/ou 2057		
		si bilan de base
+ Part des CCA, liée à l'exploitation	228	235
+ Part des ECA, liée aux créances d'exploitation	904	809
- Part des ECP, liée aux créances d'exploitation		
Total	42 137	43 396
Variation	- 1 259	

(1) En annexe, l'énoncé précise qu'il y a 2 686 de créances hors exploitation pour N et 1 114 pour N-1.

Cela dit, pour l'exercice N, nous pouvions aller dans la 2057, cadre A pour vérifier.

Les groupes et associés (854) + Les débiteurs divers (1 832) = 2 686 !

Le problème se serait situé pour l'année N-1. N'ayant pas la 2057 pour N-1, il nous aurait été impossible de séparer le « *hors exploitation* » de « *l'exploitation* » sans l'annexe.

(g) → + (Variations des dettes d'exploitation)

	N	N-1		
Avances et acomptes reçus sur commandes	7 099	7 398		
+ ECP sur avances et acomptes reçus sur commandes	-	-		
- ECA sur avances et acomptes reçus sur commandes	-	-		
+ Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 987	18 559		
+ Dettes fiscales et sociales				
- Dettes d'IS (indues ci-dessus)			+ 6 805	+ 5 384
- Dividendes à distribuer			(1) - 188	(1) - 88
(SI on dispose d'un bilan après répartition)			-	-
+ Autres dettes du bilan comptable			+ 1 069	+ 528
- Autres dettes hors exploitation			(1) - 1 069	(1) - 528
(incluses avec les autres dettes ci-dessus)				
Notamment le compte 464 : dettes/achat de V.M.P				
+ Part des PCA, liée aux dettes d'exploitation			-	-
+ Part des ECP, liée aux dettes d'exploitation	-	-		
- Part des ECA, liée aux dettes d'exploitation	- 285	- 350		
TOTAL	33 418	30 903		
Variation	+ 2 515			

(1) → Cf. l'annexe : d'autre part, remarquez dans la 2057 de N que les « *Autres dettes* » correspondent au « *Groupe et associés* »

(h) → - (Variation des autres créances liées à l'activité)**Rappel du principe**

	N	N-1
Autres créances nettes hors exploitation	2 686	1 114
(dont créances d'IS et créances sur cessions de VMP, mais hors créances sur groupes	(1) - 854	-
Et associés qui iront soit en trésorerie si CT ou en financement si LT		
→ cf. explications avec les créances d'exploitation)		
+ Charges constatées d'avance (si hors exploitation → cf. énoncé)	-	-
+ Intérêts courus sur prêt	-	-
+ ECA hors exploitation	-	-
Total	1 832	1 114
	Variation = 718	

(1) → Dans la 2057 (donc pour l'exercice N) dans le cadre A, on voit qu'il y a pour 854 de créances à CT (- 1 an) sur groupe et associés → Elles iront donc avec la trésorerie !

Pour l'exercice N-1, nous n'avons pas la 2057 → Donc on ne peut pas savoir si dans 1 114, il y a des créances sur groupe et associés !

(i) → + (Variation des autres dettes liées à l'activité)

	N	N-1
Autres dettes hors exploitation	1 069	528
Dont dettes sur achat de VMP et dettes d'IS	+ 188	+ 88
Mais hors dettes sur groupe et associés	(1) - 1 069	
→ Part à LT ira avec le financement		
→ Part à CT ira avec la trésorerie		
si bilan de base		
+ Produits constatés d'avance (si hors exploitation → cf. énoncé)		
+ Intérêts courus sur emprunts	+ 33	+ 63
+ ECP hors exploitation	-	-
- ECA hors exploitation	-	-
Total	221	679
Variation = - 458		

(1) → L'annexe précise qu'il y a pour 1 069 de dettes hors exploitation pour N.

Mais dans la 2057, on voit que ces 1 069 correspondent en totalité à des « Dettes sur groupe et associés à - 1 an » → Elles iront avec la trésorerie !

(j) → Acquisitions d'immobilisations

Ici nous disposons de la liasse fiscale, donc on peut utiliser le tableau suivant (cf. cours).

Augmentation en N des comptes d'immobilisations incorporelles, corporelles et financières (y compris l'augmentation des immobilisations en cours et des avances et acomptes)	10 083
- Diminution en N des comptes d'immobilisations en cours et des avances et acomptes	- 98
= Acquisition d'immobilisations de N	9 541

(k) → Cessions d'immobilisations nettes d'impôts

Rappel du principe

Il faut inscrire le prix de cession de toutes les immobilisations nettes d'IS → $775 - [(775 - 675) \times 1 / 3]$

Donc ici il vient → $818 - [(818 - 226) \times 1 / 3] = 620,67 \text{ K€}$

Remarque

Si on ne tient pas compte de l'IS on ne doit inscrire ici que le prix de cession → 818.

(l) → Réductions d'immobilisations financières

Ici on dispose de la 2054 « Immobilisations ».

2054 « Immobilisations », cadre B, colonne « Diminution », ligne « Prêts et autres immobilisations financières ».

→ Donc ici il vient : 2 k€.

(m) → Variations des créances et des dettes sur immobilisations

Rappel du principe

Le plus simple est de construire un tableau permettant de calculer la variation des créances sur immobilisations et un tableau permettant de calculer la variation des dettes sur immobilisations.

Ensuite, pour connaître le signe du flux de trésorerie, il suffira d'inscrire le résultat de l'opération suivante :

→ Variations des dettes sur immobilisations – (Variations des créances sur immobilisations)

Créances sur immobilisations	N	N-1
Créances sur cessions d'immobilisations (462)	-	-
Total	0	0
Variation = 0		

Dettes sur immobilisations	N	N-1
Fournisseurs d'immobilisations du bilan comptable	2 731	1 526
Total	2 731	1 526
Variation = 1 205		

Conséquence

Variation des créances sur cessions d'immobilisations	0
- (Variation des fournisseurs d'immobilisations)	- (1 205)
= Variation des créances et des dettes sur immobilisations	= - 1 205

Remarque

En termes de trésorerie, la variation des créances et dettes sur immobilisations, telle que présentée ci-dessus, devra être inscrite en « - ».

Il vient $\rightarrow -(- 1 205) = + 1 205$

(n) \rightarrow - Dividendes versés \rightarrow cf cours TF PCG

Rappel. Il s'agit des dividendes issus du résultat de N-1 !

Résultat N-1
- (Variation des réserves et du RAN entre N et N-1)
- Réserves éventuellement incorporées au capital en N
= Dividendes versés en N

	N	N-1	Variation
Réserve légale	527	465	62
Réserves statutaires	5 559	4751	808
RAN	-	-	-
Autres réserves	-	-	-
Total			870

On sait qu'il n'y a pas eu de réserves incorporées au capital (pas de variation du compte capital !)

→ On applique la définition ci-dessus :

1 247 (Résultat N-1) - 870 = 377 K€ = Dividendes versés en N.

(o) → ± Incidences des variations de capital

Rappel du principe

Le plus simple est de construire le tableau suivant :

	Montant
Augmentation de capital → Idem TF PCG (donc y compris l'augmentation des primes d'émission et de fusion → Prendre l'option où l'on ne tient pas compte du 109 → Plus simple !	-
+ Augmentation des avances conditionnées → Uniquement si l'énoncé précise qu'elles sont assimilables à des capitaux propres → Dans le cas contraire, elles iront avec les dettes financières ci-après !	
- Diminution du capital (cas très rare !)	
- Diminution des avances conditionnées → Même remarque que ci-dessus !	-
- (Variation du compte 4562 : capital souscrit appelé non versé) Rappel : ce poste est inclus dans l'actif circulant du bilan comptable	
Total	0

Conséquence

Il suffit de reporter la variation, sans changer de signe !

(p) → + Émissions d'emprunts

Rappel du principe

La méthode de résolution indiquée pour le TF PCG s'applique aussi ici :

- Non-compensation entre les augmentations et les diminutions,
- Séparation du raisonnement entre les différents postes concernés (si c'est possible avec l'énoncé !).

Attention

Il existe une différence avec le TF PCG.

On ne retire pas les CB et SCB, inclus dans les postes de dettes financières du bilan comptable, **SAUF** si l'énoncé précise clairement « *Découverts momentanés* » → Donc, ici ils restent avec les dettes financières.

D'autre part, comme pour le TF PCG, dans cet exercice, on ne pouvait pas raisonner en séparant les différents types d'emprunts.

Principe

On résout le problème en deux étapes.

1^{ère} étape

Construction du tableau suivant :

	N	N-1
Emprunts obligataires	567	1 008
+ EAEC	+ 27 062	+ 30 131
+ Emprunts et dettes divers du bilan comptable	+ 279	+ 144
+ Avances conditionnées	+ 416	+ 139
+ ECP sur ces emprunts-là → cf. renvois et/ou annexes	-	-
- ECA sur ces emprunts-là → cf. renvois et/ou annexes	-	-
- Intérêts courus sur ces emprunts-là → cf. renvois et \ou annexes	- 33	- 63
- CB et SCB inclus dans ces emprunts-là, s'ils sont momentanés		-
TOTAL	28 291	31 359

2^{ème} étape

On résout l'équation suivante :

$$\begin{array}{rcl}
 \text{Total année N -1} & \rightarrow & \text{cf. 1^{ère} étape (X}_2\text{)} \\
 + \text{ Augmentation en N} & & \\
 - \text{ Diminution en N} & & \\
 \hline
 = \text{ Total année N} & \rightarrow & \text{cf. 1^{ère} étape (X}_1\text{)}
 \end{array}$$

Donc ici, il vient : $31\,359 + x - 5\,551 = 28\,291$

$\rightarrow x = 2\,483$ K€

(q) → - Remboursement d'emprunts

Cf. ci-dessus (et TF PCG) = 5 551 K€

(r) → + Subventions d'investissements reçues

→ Idem TF PCG = 0

(s)→ Trésorerie d'ouverture et de clôture

	Trésorerie de clôture Cf. bilan fin N	Trésorerie d'ouverture Cf. bilan fin N-1
Caisses et comptes à vue	174	64
+ Comptes à terme et intérêts courus qui s'y rattachent, ouverts moins de 3 mois avant la clôture de l'exercice ET dont l'échéance n'est pas > à 3 mois !	-	-
+ VMP Nettes du bilan comptable, ne présentant pas de risque de variation de valeur en raison de leur nature et pouvant être facilement converties en disponibilité du fait de l'existence d'un marché ou d'un acquéreur potentiel.	-	-
+ Créances sur groupes et associés à CT	+ 854	-
- Dettes sur groupes et associés à CT	- 1 069	-
- CB et SCB correspondant à des découverts momentanés	-	-
Total	- 41	64

Conséquence

Trésorerie à la clôture (X_1)	- 41
- Trésorerie à l'ouverture (X_2)	- (+ 64)
= Variation de trésorerie	- 105

Calcul des flux nets de trésorerie à partir du résultat d'exploitation

	N
Flux de trésorerie liés à l'activité	
Résultat d'exploitation	4 230
+ Charges d'exploitation calculées	8 258
- Produits d'exploitation calculés	0
= Résultat brut d'exploitation	12 488
- Variation BFRE	3 042
= Flux net de trésorerie d'exploitation	15 530
Autres encaissements et décaissements de l'activité	
- Charges financières	- 2 041
+ Produits financiers	280
- Impôts sur les sociétés, hors impôt sur les Plus-values de cessions	- 662
+ Produits exceptionnels liés à l'activité	0
- Charges exceptionnelles liées à l'activité	- 229
- Variation des « <i>Autres postes</i> »	- 1 381
Flux net de trésorerie généré par l'activité	11 497

Dotations aux amortissements d'exploitation sur immobilisations	8 243
+ Dotations aux dépréciations d'exploitation des immobilisations	15
+ Dotations aux provisions d'exploitation pour risques et charges	-
= Charges d'exploitation calculées	8 258

Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transfert de charges d'exploitation	375
- Transferts de charges d'exploitation SAUF ceux liés aux charges à répartir sur plusieurs exercices	-
- Reprises sur dépréciations de l'actif circulant d'exploitation	- 375
= Produits d'exploitation calculés	0

	N	N-1
Stocks en valeur nette	11 814	11 082
+ Avances et acomptes versés sur commande	294	1 215
+ Part des ECA, liée aux avances et acomptes versés sur commande	-	-
- Part des ECP, liée aux avances et acomptes versés sur commande	-	-
+ Créances clients et comptes rattachés en valeur nette	40 711	41 137
+ Part des ECA, liée aux créances d'exploitation	904	809
- Part des ECP, liée aux créances d'exploitation	0	0
+ Part des autres créances d'exploitation en valeur nette	0	0
+ Part des CCA, liée à l'exploitation	228	235
Total I	53 951	54 478
Avances et acomptes reçus sur commandes	7 099	7 398
+ Part des ECP sur avances et acomptes reçus sur commandes	-	-
- Part des ECA sur avances et acomptes reçus sur commandes	-	-
+ Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 987	18 559
+ Par des ECP sur dettes fournisseurs	0	0
- Part des ECA sur dettes fournisseurs	- 285	- 350
+ Part des autres dettes d'exploitation (Ici dettes fiscales et sociales, mais pas l'IS si dedans)	6 617	5 296
+ Part des PCA liée à l'exploitation	-	-
Total II	33 418	30 903
BFRE = I - II	20 533	23 575
Variation du BFRE	- 3 042	

Dotations pour dépréciations des VMP	-
+ Intérêts et charges assimilées	1 741
+ Différence négative de change	300
+ Charges nettes sur cession de VMP	-
Charges financières	2 041

Produits financiers de participations	-
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-
+ Autres intérêts et produits assimilés	228
+ Reprise sur dépréciations des VMP et transferts de charges financières	-
+ Différences positives de change	52
+ Produits nets sur cession de VMP	-
Produits financiers	280

I) Impôts sur les bénéfices → Poste de charges du compte de résultat → Pas poste de dettes du bilan !	859
Compte 775	818
Compte 675	226
Plus-value (Si elle existe) → Sinon 0	592
II) IS sur la Plus-value (si elle existe → 1/3 de la Plus-value)	197
III) Impôt sur les bénéfices - IS sur les Plus-values = I - II	662

Remarque

Si on ne tient pas compte de l'IS on ne doit inscrire ici que l'impôt sur les bénéfices → 859.

Produits exceptionnels sur opérations de gestion du compte de résultat	-
+ Compte 778 «Produits exceptionnels divers» → Inclus dans le poste «Produits exceptionnels sur opérations de capital» → Attention . Ce poste comporte les comptes 775, 777 et 778	-
+ Compte 797 «Transferts de charges exceptionnels» → Inclus dans le poste «RADP et transferts de charges exceptionnels» → Attention . Ce poste comporte les comptes 787 et 797	-
Produits exceptionnels liés à l'activité	-

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion du compte de résultat	229
+ Compte 678 «Charges exceptionnelles diverses» → Inclus dans le poste «Charges exceptionnelles sur opérations de capital» → Attention . Ce poste comporte les comptes 675 et 778	-
Charges exceptionnelles liées à l'activité	229

	N	N-1
Participation des salariés (de N seulement)	205	
+ Perte supportée ou bénéfice transféré (de N seulement)	-	
- Bénéfice attribué ou perte transférée de (N seulement)	-	
Total I	205	
Autres créances nettes hors exploitation (dont VMP nettes si non disponibles immédiatement) → cf. 2057 «Etat des créances» - Ligne «Débiteurs divers»	1 832	1 114
+ Part des CCA liée au hors exploitation	-	-
+ Intérêts courus sur prêt	-	-
+ ECA / hors exploitation	-	-
- ECP / hors exploitation	-	-
Total II	1 832	1 114
Autres dettes hors exploitation (pas les dettes sur immobilisations, mais IS oui)	188	616
+ Part des PCA liée au hors exploitation	-	-
+ Intérêts courus sur emprunts	33	63
+ ECP / hors exploitation	-	-
- ECA / hors exploitation	-	-
Total III	221	679
Total = I + II - III	1 816	435
Variation «Autres postes»	1 381	